

Vincent MALGRAS
Pépinières Passion Pommes
3 rue de COURTIEUX
80220 FRETTEMEULE
03 22 26 13 77
vincent.malgras123@orange.fr
Certification ECOCERT
Licence N°65845/12 P



AMAP du Potager
amap@amapdupotager.fr
Site : www.amapdupotager.fr

Auberge de Jeunesse
30 Square des 4 Chênes
80000 Amiens

Référente : Émilie ROUILLARD
Portable : 06.84.93.46.34

Contrat d'engagement AMAP « SEDUMS » SAISON 2021-2022

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP.

Engagements du producteur :

- ✓ Livrer des produits frais de saison issus de sa production
- ✓ Avoir une production certifiée Agriculture Biologique (AB).
- ✓ Être transparent sur ses méthodes de travail.
- ✓ Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- ✓ Accueillir les adhérents de l'AMAP sur l'exploitation au moins une fois pendant la saison d'engagement.

Engagements de l'adhérent :

- ✓ Être adhérent à l'association «AMAP du Potager », cotisation annuelle de 12€.
- ✓ Pré-payer tous ses paniers pour la saison complète.
- ✓ En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son panier
- ✓ Tout panier non retiré ne pourra être récupéré.
- ✓ Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison et l'assemblée générale.
- ✓ L'adhérent préparera son panier avec l'aide des bénévoles, ne pas oublier d'amener son ou ses paniers.

Engagements communs :

- ✓ Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (sous- ou sur-production) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- ✓ Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les adhérents (ou leur représentant) et les producteurs.

Dates des distributions :

Jeudi 28 octobre 2021

Jeudi 25 novembre 2021

Heure et lieu de la distribution :

De 17H30 à 19H30 dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse, 30 Square des 4 chênes à AMIENS ou à la Maison du Colonel, à AMIENS

Produits et Prix :

Les Sedums :

Les Sedums sont de la famille des crassulacées autrement dit ce sont nos cactus européens. Ce sont des plantes de rocaille, qui n'ont besoin que de très peu de terre ou juste de graviers. Ils sont tapissant car ils sont couvre-sol. Ils résistent à -20 degrés, sont vivaces, fleurissent et très mellifère.

Prix :

10€ les 5 – 20 € les 11 – 30€ les 17

Vous vous engagez pour un nombre et vous choisirez les plants lors de la distribution.

	28 OCTOBRE 2021	25 NOVEMBRE 2021	TOTAL
5 SEDUMS 10 €			
11 SEDUMS 20 €			
17 SEDUMS 30 €			

TOTAL DES SEDUMS : _____ €

Règlement : Espèces Chèque(s) à l'ordre de Vincent MALGRAS

Montant(s)	Prélèvement(s)	N° de chèque(s)
	Octobre
	Novembre

Coordonnées (en majuscule):

NOM et Prénom :

ADRESSE E-mail :

TÉLÉPHONE :

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire au producteur et un exemplaire à l'adhérent.

Fait le _____, à _____

Signature adhérent :

Signature producteur :